

PUBLICITÉ 21 - 02

PUBLICITE
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES
conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Le Préfet de la région Ile-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à l'article L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 20-49

Date dépôt dossier : 06/11/2020

Date dossier complet, tenant compte phase contradictoire : 04/01/2021

Nom du demandeur et objectifs : Mme LIROT Maria, salariée agricole, souhaite reprendre des terres, non libres, (congé contesté devant le Tribunal paritaire des baux ruraux) exploitées par M. CHEVALLIER Christophe dont le siège d'exploitation se situe à SERMAISE (91).

Le bail de 9 ans se termine le 11/11/2021.

La demande porte sur une surface de 41 ha 14 a 08 ca sont réparties comme suit :

Communes	Réf. Cadas-trales	Surface en ha	Propriétaire
Ballainvilliers	A252	1,9723	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	D31	0,1344	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	D32	0,2316	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	D48	0,3316	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	D52	0,2480	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	D53	0,1390	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	D91	0,8360	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	D96	0,3110	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	D98	0,7730	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	D99	0,6880	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	D100	0,3500	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	D105	0,4700	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	D106	0,6430	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	D114	0,6440	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	D129	0,7700	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	D452	1,1039	M. LIROT Pierre
Ballainvilliers	E445	0,3780	M. LIROT Pierre
Nozay	A550	1,2120	M. LIROT Pierre
Nozay	A551	1,1121	M. LIROT Pierre
Nozay	A616	20,2537	M. LIROT Pierre
Nozay	A674	0,7108	M. LIROT Pierre
Nozay	A690	6,7753	M. LIROT Pierre
Nozay	D156	0,8261	M. LIROT Pierre
Saulx les Chartreux	ZI75	0,2270	M. LIROT Pierre

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne après publication pendant un mois de la présente publicité. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France (DRIAAF)
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LEYSSNOT Anne (01 60 76 33 70) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : ddt-sea@essonne.gouv.fr ou anne.leyssenot@essonne.gouv.fr